

L'ACCOMPAGNEMENT PREND TOUT SON SENS



CONTACTER NOUS :
01.69.87.72.66
info@audicer-conseil.com

Vos effectifs augmentent

Notre Objectif-Notre engagement

Votre entreprise augmente ses effectifs (à partir de 11, 20 ou 50 salariés), cela peut avoir des conséquences financières et organisationnelles non négligeables. Afin de vous assurer un environnement juridique claire sans source d'anxiété pour le chef d'entreprise et de contentieux, nous vous accompagnons dans cette transition.

Nous vous accompagnons dans cette mise en conformité.



NOTRE MISSION

Notre accompagnement consiste :

- La vérification du décompte de l'effectif de l'entreprise
- Rappels des obligations juridiques ou financières
- Rédaction d'un accord de participation et formalités de dépôt (pour les entreprises de plus de 50 salariés)
- Rédaction d'un règlement intérieur et formalité de dépôt

NOS TARIFS

A partir 150 € HT par mois pendant 12 mois comprenant la vérification du décompte de l'effectif et le rappel sur les obligations juridiques ou financières

